

Image not found or type unknown



Licenciement économique & poste ré-affecté à un collègue

Par **Honky Kooky**, le **25/11/2009** à **13:46**

Bonjour,
J'ai été licencié pour motif économique le 30 janvier 2009.
Mon poste, d'Assistant Commercial, a très rapidement été repris par la Standardiste, sans avenant à son contrat, tout à fait officieusement. Aujourd'hui encore elle continue d'exercer ses fonctions sur ce poste. C'est tout bénéf' pour le D.G. car il paye cette jeune personne 700 € de moins !
J'ai contacté l'Inspection du Travail qui m'a affirmé ne rien pouvoir faire puisque je ne suis plus présent au sein de l'entreprise !
Faut-il se tourner vers les prud'hommes, un avocat ?
Bénéficiaire du R.S.A. quelles sont les opportunités d'aide ?
Merci de votre aide,
Cordialement